



Ordre du jour

Assemblée extraordinaire précédant l'assemblée générale annuelle 2023

Mercredi 13 décembre à 8h00 AM
Au Centre d'action bénévole Brandon
75 rue St-Cléophas, Ville St-Gabriel

- 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE***
- 2. ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE***
- 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR***
- 4. DEMANDE D'AMENDEMENT AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX***
- 5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE***